

Trame factuelle : Entente Placette éphémère rue Fort-Lorette

1. Identification

Dossier : Placette éphémère rue Fort-Lorette

Lieu : Rue Fort-Lorette, Ahuntsic-Cartierville

Parties impliquées : Hydro-Québec; Arrondissement Ahuntsic-Cartierville; Service de la gestion et de la planification des immeubles

2. Contexte

Projet conçu et réalisé par Hydro-Québec avec la collaboration de l'arrondissement.

Aménagement situé en partie sur le domaine public et en partie sur une propriété d'Hydro-Québec.

3. Exposé des faits (chronologie)

Été 2023 : Réalisation de l'aménagement.

Aucune discussion sur entente à venir.

2023-10-04 : Réception d'un courriel demandant la signature d'une entente d'occupation temporaire par l'arrondissement et par le Service de la gestion et de la planification.

L'entente était jointe audit courriel.

À la suite de cette réception, l'arrondissement a transmis ladite entente au Service du greffe afin d'obtenir un avis de ladite entente et quant à la possibilité de procéder à sa signature.

En parallèle, le Service de la gestion immobilière a entamé des échanges avec Hydro-Québec, en indiquant qu'une partie de l'entente ne pouvait être signée puisque les travaux étaient déjà terminés. Pour l'autre portion, des éléments complémentaires devaient être fournis.

En date du 6 décembre 2023, un dernier courriel de l'équipe d'Hydro-Québec indiquait être en attente d'un retour de leur équipe interne. Le dossier est par la suite demeuré sans suite de part et d'autre.